

AVIS DE DIVIDENDE

Montréal, le 22 février 2012 – Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada a déclaré aujourd'hui les dividendes suivants :

- ® un dividende de 0,375 \$ sur les actions privilégiées série 9 payable le 15 mars 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 7 mars 2012; et
- ® un dividende de 0,328125 \$ sur les actions privilégiées série 10 payable le 15 mars 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 7 mars 2012.

Pour l'année 2012, tous les dividendes déclarés seront considérés comme des dividendes déterminés, à moins d'avis contraire. Les dividendes déclarés le 22 février 2012 sont considérés comme des dividendes déterminés pour les fins d'impôts.

-30-

Renseignements :

Gladys Caron

Vice-présidente,

Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs

Bureau : 514 284-4500, poste 7511

Cellulaire : 514 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca